**Salle des fêtes Marcel Gaillard**
Idéale pour vos événements privés ou publics, la salle des fêtes de notre commune vous accueille dans un espace spacieux et convivial.
D'une superficie de 345 m², elle dispose également d'une estrade de 21 m² située sur son côté sud, parfaite pour des discours, des spectacles ou des animations.
Polyvalente et fonctionnelle, elle est proposée à la location pour répondre à vos besoins festifs, culturels ou professionnels.

# Salle des fêtes Marcel Gaillard



(c) Mathilde Andrusin

## Le bâtiment est composé de :

- un hall d'entrée de 44 m² donnant sur un bar (équipé d'un congélateur),
- une grande salle de 345 m² avec estrade de 21 m²,
- une réserve (avec deux grands réfrigérateurs et un congélateur,
- un office,
- des toilettes,
- une salle de réunion (non accessible à la location).

Un parking est situé à côté du bâtiment, dans un espace bordé de plantations.

Plan de la Salle des fêtes Marcel Gaillard

## La location comprend :

- la fourniture de l'eau,
- l'électricité,
- le chauffage,

- l'utilisation du mobilier disponible dans la salle :
  54 plateaux de tables (0,80 m x 1,20 m),
  180 chaises,
  3 porte-manteaux.

## Conditions de location :

La salle des fêtes est disponible à la location du vendredi à 10h au lundi à 10h.

### Tarifs en vigueur :

- 950 € pour les personnes extérieures à la commune
  (250 € à verser lors de la réservation, puis 700 € à régler le jour de la remise des clés)
- 250 € pour les habitants de Cras
  (la totalité est à verser au moment de la réservation)

## Réservation :

Les demandes de réservation de la salle des fêtes sont à adresser directement **au secrétariat de la mairie**, de préférence **par mail à l'adresse suivante** : mairie.cras@orange.fr

*Merci de noter que l'envoi d'un mail ne constitue pas une confirmation de réservation. La demande sera traitée en fonction des disponibilités de la salle et une réponse vous sera adressée par la mairie.*

Lors de la réservation, un contrat de mise à disposition est signé et un dépôt de garantie de 800 € (par chèque de caution) est demandé.
Le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant la location de la salle des fêtes.

Rappel important : Toute activité à but commercial est strictement interdite dans le cadre d'une location à un particulier.

## Options supplémentaires :

Il est possible de louer, en supplément du mobilier mis à disposition, des tables rondes :

20 tables rondes de 150 cm de diamètre (jusqu'à 8 personnes par table)

2 tables rondes de 180 cm de diamètre (jusqu'à 10 personnes par table)

Tarif : 100 € pour la location et 300 € de dépôt de garantie (chèque de caution)

## Respect du voisinage :

Pour préserver la tranquillité des riverains, la salle est équipée d'un limiteur sonore réglé à 92 dB.
Un écran de contrôle est visible dans la grande salle afin de suivre en temps réel le niveau sonore de l'événement.
En cas de dépassement, après trois alertes, l'alimentation électrique de la sono sera automatiquement coupée pour une durée d'une heure.






# Adresse

La Salle des fêtes est située au
350 route des écoles
38210 CRAS

Google Street View